

Jean-René Cazeneuve s'exprime sur la retraite agricole

" Le calcul des retraites sur les 25 meilleures années, c'est un nouveau pas vers un peu plus d'égalité pour tous nos agriculteurs "



Jean-René Cazeneuve s'exprime sur la retraite agricole

« Avec ce calcul des retraites sur les 25 meilleures années, c'est un nouveau pas vers un peu plus d'égalité pour tous nos agriculteurs ! Dans le Gers, ce sont les acteurs de la première économie de notre département à qui cette loi va rendre justice et permettre la reconnaissance qu'ils méritent ! »

Après les deux lois dites Chassaigne 1 et 2 qui avaient été votées à l'unanimité en 2020 et 2021. La première avait relevé les retraites des anciens chefs d'exploitation agricole à un niveau plancher de 85 % du SMIC net. Le second texte avait permis de relever les petites retraites des conjoints collaborateurs d'agriculteurs en 2021.

Le Sénat a voté ce mercredi 1er février une proposition de loi qui prévoit, à compter de 2026, d'étendre aux non-salariés agricoles, notamment les chefs d'exploitation et les conjoints collaborateurs, le calcul de la retraite de base sur les seules vingt-cinq meilleures années, et non plus sur l'intégralité de leur carrière. Cela permettra une réelle valorisation du travail et un équilibre face au régime général.